

Saint Jean le Blanc & VOUS

N°76
AVRIL
2021

Ma ville
Au naturel

UN SACHET
DE GRAINES
INCLUS
DANS CE
NUMÉRO !



| **OPÉRATION « MA RUE EN FLEURS »**

| **ÉCOLES : SÉCURISATION DES PASSAGES PIÉTONS**

| **COVID-19 : VACCINATION**

| **P. 5** |

| P. 7 |

| P. 8 |

Retour sur

Le **16 janvier**

La lecture pour évasion



A l'annonce du couvre-feu dès 18h, la municipalité a décidé d'ouvrir la bibliothèque 10 heures de plus par semaine. Un joli contre-pied à la morosité !

Les **26 et 27 janvier**

Salon de l'Emploi Virtuel



La Ville a participé au 1^{er} Salon pour l'Emploi et la Mobilité Publics organisé par Orléans Métropole et s'est distinguée avec ses vidéos de promotion des postes à pourvoir.

Le **30 janvier**

Maisons Illuminées



Les élus ont tenu à récompenser 13 foyers dont les maisons étaient remarquablement décorées durant les fêtes. Le premier prix a été remporté par Julien VIEUGUE-ANDRES, 13 ans (voir N°75).



Photo Didier DEPOORTER

Françoise GRIVOTET
Maire de Saint-Jean-le-Blanc

Chères Albijohanniciennes,
chers Albijohanniciens,

Un peu de couleurs dans cette atmosphère encore un peu morose ! C'est ce que nous vous proposons dans notre « Saint Jean Le Blanc & VOUS » avec l'opération « Ma rue en fleurs ».

Le petit sachet de graines que vous allez découvrir dans ce bulletin va nous aider à fleurir nos rues, pour une ville au naturel.

Chacun d'entre nous se doit de participer à la protection de notre environnement, et nous comptons sur votre implication dans cette campagne.

Dans le cadre des Assises de la transition écologique proposées par Orléans Métropole, des actions de « street marketing » sont menées sur notre commune. Je vous laisse découvrir les lieux et les messages...



Saint-Jean-le-Blanc&VOUS est le bulletin municipal édité par la Ville de Saint-Jean-le-Blanc accueilmairie@saintjeanleblanc.com - 02 38 66 39 61



Directrice de publication : Françoise GRIVOTET, Maire.
Rédactrice en chef : Angela MOLINA. Mise en page : Franck TELLIEZ.
Montage et impression : Groupe Concordances



Crédits photos : droits réservés Ville de Saint-Jean-le-Blanc.

Dépôt légal à parution. ISSN 2493-6162. 02 38 69 61 11

La ville dans la poche

Le site Internet de la Ville est dorénavant doté d'un affichage optimisé pour mobiles et tablettes. Nous avons profité de cette adaptation technique pour apporter de la visibilité au menu rapide et pour ajouter une option de signalement d'incident.



Tapez « Saint-Jean-le-Blanc » dans votre moteur de recherche pour trouver le site Internet de la Ville www.saintjeanleblanc.com
N'oubliez pas de l'ajouter à vos favoris !



Téléassistance à 5€/mois

Les membres du Conseil d'Administration du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) ont voté la baisse du coût mensuel de la Téléassistance à 5€ au lieu de 11€. Une première étape vers la gratuité de ce service, qui participe grandement au maintien à domicile.

La Téléassistance est un dispositif qui rassure et sécurise les personnes en perte de mobilité et/ou vivant seules. Grâce à un bouton d'alerte, que le bénéficiaire actionne en cas de besoin, il reçoit une assistance humaine dans les meilleurs délais. Un opérateur habilité prévient les proches ou les services d'urgence si la situation l'impose.

Si vous êtes intéressé(e) par cette prestation pour vous-même ou pour un proche, n'hésitez pas à vous rapprocher du CCAS 02 38 66 18 34 - 02 38 66 18 35 - ccas@saintjeanleblanc.com



Le cabinet KPMG réalise actuellement une Analyse des Besoins Sociaux (ABS), à la demande du CCAS.

Elle permettra d'identifier les besoins de la population, actuels et futurs, et donc de définir les pistes d'actions pour améliorer les politiques d'action sociale sur la commune.

Zoom sur le RAM

Le Relais d'Assistant(e)s Maternel(le)s a pour objectif l'accompagnement des assistants maternels dans leur professionnalisation et des parents dans la recherche de mode d'accueil. Le RAM a également un rôle d'aide dans le cadre de la rédaction et du suivi des contrats de particulier employeur.

Afin de réaliser ces différentes missions, des permanences à destination des professionnels et des parents sont proposées sur rendez-vous les :

- lundi de 17h à 19h
- mardi de 13h30 à 17h

Des formations et des groupes d'échanges sont coordonnés par la responsable du RAM.

Régulièrement, des activités sont organisées pour les enfants accompagnés de leurs assistants maternels : motricité, musique, jeux libres, découvertes du livre,...

**Le RAM vous accueille à La Maison de la Petite Enfance
44, rue de la Cerisaille
02 38 56 23 95 / ram@saintjeanleblanc.com**

Un nouveau véhicule



Le Service Petite Enfance disposait jusqu'ici d'un minibus 9 places en location. Pour remédier au système de location et à un manque de praticité de ce véhicule, il a été décidé d'acquérir un modèle plus adapté : avec 5 places dont 3 sièges-auto et un coffre spacieux pour le transport de matériel.

Le nouveau véhicule a été financé à hauteur de 40% par une subvention obtenue auprès du Conseil Départemental du Loiret, dans le cadre d'un Appel à Projets. De plus, ce véhicule roule propre, il est classé Crit'AIR 1.

Ville Sans Perturbateurs Endocriniens



1^{ère} ville de la Région !

Saint-Jean-le-Blanc
a été la 1^{ère} ville de la Région
Centre-Val de Loire
à s'engager aux côtés du Réseau
Environnement Santé comme
**« Ville et Territoire Sans
Perturbateurs Endocriniens ».**

Les perturbateurs endocriniens

sont des substances chimiques étrangères à l'organisme humain et animal. On peut en trouver dans notre alimentation, dans les produits d'entretien, dans les sols, les peintures,... On en connaît déjà certains comme le bisphénol A (BPA), les phtalates ou encore le perfluoré (PFC). Ces substances altèrent les fonctions du système hormonal et induisent des effets néfastes sur l'organisme et celui de sa descendance. Elles sont aujourd'hui associées à la multiplication des maladies chroniques telles que l'obésité, l'asthme, le diabète ou encore les troubles de la reproduction.

La Charte

En signant cette charte, Saint-Jean-le-Blanc s'engage à agir, pour réduire l'exposition des habitants à ces substances, sur 5 points : phytosanitaires (cf ci-contre), alimentation, formation, marchés publics et information de la population. Elle rejoint ainsi plus de 250 collectivités adhérentes et devient la première ville de la Région Centre-Val de Loire à s'engager dans cette voie, auprès du Réseau Environnement Santé (www.reseau-environnement-sante.fr).

Concrètement...

La municipalité et les services de la Ville s'engagent donc, à l'échelle du mandat, à :

- Proposer des conférences tout public sur les perturbateurs endocriniens
- Editer un guide « Ma maison sans Perturbateurs Endocriniens » contenant des conseils pratiques pour réduire la présence de ces substances et proposer des alternatives
- Mettre en place l'opération « Zéro phtalates » qui vise à sensibiliser et former le grand public, les professionnels et les élus sur les risques liés à ces substances
- Définir un cahier des charges pour les marchés publics (mobilier et fournitures sans perturbateurs endocriniens pour les écoles, la crèche, l'accueil de loisirs, dans les produits d'entretiens, les jouets, les peintures, ...)
- Sensibiliser les Albijohannicien(ne)s sur la qualité de l'air intérieur

Avec cet engagement fort, la Municipalité souhaite permettre aux Albijohanniciens d'être acteurs de la préservation de leur santé.

**100%
DES EMBALLAGES
& DES PAPIERS
SE TRIENT !**

**ET
HOP!
TRI+SIMPLE**

**À PARTIR DU
1^{ER} FEV. 2021**

tous les emballages
en vrac
bien vidés
non lavés

CITEO

**ORLÉANS
MÉTROPOLÉ**

TOUTE L'INFO SUR
triermondechets.orleans-metropole.fr
ou au 02 38 56 90 00

Ma ville Au naturel

Ma rue sans pesticides Dites « oui » à la nature

Laisser de la végétation spontanée en ville est un choix assumé, pour supprimer les produits phytosanitaires et réduire le désherbage.

L'utilisation des produits phytosanitaires pour entretenir les espaces verts est interdite depuis 2017. C'est une chance pour la santé de tous.

**Réhabituez-vous à la nature en milieu urbain.
Si ça pousse c'est que tout va bien !**



Ma rue en fleurs Permis de fleurir!

Semer des fleurs est une action concrète pour réduire le désherbage et ramener du vivant en ville. C'est une chance pour la biodiversité de notre commune.

Végétalisons nos rues : semons des graines !



Nous vous invitons à utiliser ces graines, offertes par la Ville, pour semer l'espace public. L'entretien éventuel et l'arrosage seront sous votre responsabilité.

Ne tardez pas, c'est la période :

- Choisissez une zone ensoleillée, au pieds du mur de votre maison ou dans les fissures des trottoirs.
- Grattez la surface du sol pour bien mettre les graines en contact avec la terre.
- Semez les graines et arrosez avec parcimonie.
- Entretenez votre coin fleuri.

Infos environnement : www.saintjeanleblanc.com / Vie Pratique et Environnement / Ville Durable

Le groupe majoritaire

Lors du dernier « Saint Jean le blanc & VOUS », nous avons lancé une enquête « aménagements cyclables ». Vous avez été très nombreux à nous répondre et nous vous en remercions. Nous reviendrons vers vous afin de vous présenter la synthèse de cette enquête, qui sera prise en compte lors du réaménagement de nos voies de circulation.

Comme vous pouvez le constater, depuis notre arrivée, nous attachons une grande importance à la mobilité sur notre commune et à la sécurisation de nos voies, aussi bien pour les vélos, les piétons que les voitures. De nombreux comptages ont été faits, à notre demande, par Orléans Métropole, de façon à réguler la vitesse des véhicules et à créer des ralentisseurs si besoin. Vous avez pu voir également, depuis quelques temps, des agents chargés de la sécurité aux abords des écoles, en appui de la Police Municipale toujours très présente.

Notre souci constant d'être au plus près de vos besoins se matérialise également par l'analyse des besoins sociaux qui va être réalisée et qui nous permettra d'adapter parfaitement les politiques d'action, en fonction des besoins réels des habitants.

Enfin, dans cette période très particulière, nous n'oublions pas le monde associatif. Nous comprenons parfaitement leur désarroi devant les mesures prises, les empêchant de fonctionner et d'utiliser les équipements dans les conditions habituelles. Espérons que tous ces sacrifices permettront de revenir le plus rapidement possible à un fonctionnement normal.

Françoise GRIVOTET et son équipe

Conseils Municipaux

Prochaines séances, en mairie, à 20h

▶ vendredi 23 avril

▶ vendredi 28 mai

vous pouvez voir et revoir les séances sur le site Internet et sur la page Facebook de la Ville :
www.saintjeanleblanc.com
[@VilleSaintJeanleBlanc](https://www.facebook.com/VilleSaintJeanleBlanc)



Groupe minoritaire « J'aime Saint Jean le Blanc »

L'apaisement est de retour dans les débats de notre ville avec ce nouveau conseil municipal et nous nous en félicitons. Notre Groupe, J'aime St Jean le Blanc, demeure néanmoins vigilant quant aux axes d'amélioration qui restent en suspens et que nous avons inscrits dans notre programme. Nous saluons l'arrivée d'un nouveau policier municipal mais regrettons qu'il n'y ait toujours pas de présence policière le week-end. Du point de vue voirie, une révision globale du plan de circulation aurait permis d'identifier les voies accidentogènes (rue des balles, av Douffiagues...) et d'améliorer la fluidité de la circulation sur notre commune. La création de comités de quartier permettrait la remontée des besoins au plus proche de la réalité quotidienne des Albijohannicien(nes). Nous attendons enfin avec impatience le démarrage d'un projet de complexe sportif digne de ce nom et l'implantation d'un terrain multisport librement accessible et sécurisé pour nos jeunes. Nous espérons que ces retards accumulés en termes de démarches participatives, de sécurité, d'infrastructures et d'équipements puissent se résorber rapidement pour le bien-être de tous.

F GRÉHAL – P LANSON – contact :
jmstjeanleblanc@gmail.com

Groupe minoritaire « Votre projet Gagnant pour Saint-Jean-le-Blanc »

Depuis le début du mandat, le manque de transparence est la marque de fabrique de la nouvelle équipe. Derniers exemples :

• La cérémonie des récompenses pour les maisons illuminées n'a fait l'objet d'aucune information ni d'invitation des minorités. Ce projet n'a d'ailleurs pas été travaillé en commission.

• Lors de la dernière réunion du Conseil Municipal, un Pacte de gouvernance et de confiance avec la métropole nous a été soumis au vote, sans information préalable. Nous avons demandé son report, en vain. Madame le Maire a d'ailleurs contraint sa majorité à voter ce projet aveuglément, celle-ci n'ayant pas été informée non plus au préalable.

Par ailleurs, les décisions prises dans le cadre du bilan carbone nous surprennent : ainsi, Madame le Maire affirme qu'il ne faut pas aller trop vite en matière d'énergie renouvelable. Notre commune consomme 100% d'énergie fossile pour le chauffage de ses bâtiments. Sans décision prise ou étude complémentaire dès maintenant, le mandat ne permettra pas de réduire cette ultra-dépendance carbonée à l'heure de l'urgence climatique.

Sandrine Loiseau-Melin, Florence Sallé-Tourne et
Olivier Silberberg - votreprojetgagnant@gmail.com

Groupe minoritaire « Ensemble pour Saint-Jean-le-Blanc »

Vu la situation actuelle qui perdure et qui nous empêche de nous réunir, vous pouvez nous suivre et nous contacter sur :

- Notre blog & notre page Facebook :
Agissons ensemble pour Saint Jean le Blanc
- Ou par mail :
ensemblesaintjeanleblanc@gmail.com



Sécurité des piétons

Après une phase d'expérimentation réussie en février, la Municipalité a mis en place un dispositif de sécurisation des traversées piétonnes, aux abords des écoles. Trois animateurs périscolaires se chargent d'y faire traverser les familles en toute sécurité. C'est la Police Municipale qui les a formés à la gestion des trafics piétons/véhicules et à la bonne utilisation du matériel (gilet réfléchissant, bâton lumineux et panneau « stop école »).

Travaux

Infos travaux sur
www.saintjeanleblanc.com



Dernières réalisations



Canalisations : réhabilitation du réseau des eaux usées rue du Général De Gaulle. **Eclairage** : remplacement des ampoules par des ampoules LED. **Voirie** : requalification de la rue Haute et matérialisation d'une bande cyclable.

En cours, à venir



Extensions : poursuite des travaux au Dojo et au Gymnase rue Creuse. **Réaménagement mairie** : travaux à l'accueil de l'Hôtel de Ville. **Rénovation énergétique** : isolation extérieure d'un bâtiment à l'école Jean Bonnet durant les vacances. **Création d'aires de jeux** : étude en cours. **Stationnement** : matérialisation de nouvelles zones bleues et arrêts minutes en centre ville.



Carrefour Anguignis/Rue du Ballon : réaménagements en cours. **Rue Demay** : requalification de la rue (étude en cours). **Stationnement** : création d'un parking au 31 rue du Général De Gaulle (étude en cours).



Voie ferrée Orléans-Châteauroux : importants travaux jusqu'en juin. Informations sur www.sncf-reseau.fr/cvl

Carnet

Bienvenue à

Yussef EL OUALI
Mohamed-Amine EL HAJJAJI
Lucas BOONMAN RODRIGUES
Mila ALLAIRE

Il nous ont quittés

Réjane GASNIER
Jack GUÉRRÉ
Marc TOITOT
Paul FALK
Carlos MIRANDA TEIXEIRA MENDES
Françoise GUILLON
Jeanne POUSSE
Stéphane LE GOFF
Françoise DUBOIS
Patrick MORONVALLE
Joseph HIRON
Jacqueline PARCIGNEAU
Betty CAMARA
Christiane NANTOIS

(janvier- février 2021)

AGENDA

• J'ACCUZE...!

Théâtre masqué
VENDREDI 16 AVRIL – 20H30
Espace Scénique



• Quarte Blanche

Elèves de l'Ecole Municipale de Musique
MARDI 20 AVRIL – 19H
Espace Scénique

• Enchantés !

Marionnettes et musique
SAMEDI 24 AVRIL – 15H
Espace Scénique



• Manou à l'école des goélands

CinéVacances MERCREDI 28 AVRIL – 16H
Espace Scénique

• Mika et Sebastian

CinéVacances MERCREDI 5 MAI – 16H
Espace Scénique

• Le mardi à Monoprix

Théâtre VENDREDI 28 MAI – 20H30
Espace Scénique

*Tous les événements de la Ville sont sur
www.saintjeanleblanc.com et facebook.
[com/VilleSaintJeanleBlanc](https://www.facebook.com/VilleSaintJeanleBlanc)



Sous réserve des conditions sanitaires
préconisées par le gouvernement, dans le
contexte de l'épidémie de COVID-19.

Covid-19 vaccination

La campagne de vaccination contre la Covid-19 a débuté le 18 janvier.

Elle est gérée exclusivement par l'Agence Régionale de Santé (ARS) et la Préfecture.

La Municipalité et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) n'ont pas de facilités pour obtenir des rendez-vous de vaccination mais sont présents pour vous accompagner et répondre au mieux à vos inquiétudes.

La campagne de vaccination prendra du temps et demandera à chacun d'entre nous de faire preuve de patience.

LES CENTRES DE VACCINATION DE LA METROPOLE D'ORLEANS

- Salle Fernand Pellicier - 1, rue Edouard Branly - 45100 Orléans
- La Passerelle - 57, boulevard de Lamballe - 45400 Fleury-les-Aubrais

La municipalité avait proposé la mise à disposition de l'Espace Montission comme Centre de Vaccination mais cette option n'a pas été retenue pour le moment par l'ARS.

PRENDRE RENDEZ-VOUS ?
Uniquement au 08 05 02 14 00
ou sur doctolib.fr

Informations connues à la date du bouclage de ce bulletin (5 mars 2021).
Consultez régulièrement le site Internet et la page Facebook de la Ville.

La Ville à votre écoute

Hôtel de Ville - Place de l'Église - B.P. 07 - 45655 Saint-Jean-le-Blanc Cedex

- **ACCUEIL** 02 38 66 39 61 accueilmairie@saintjeanleblanc.com
- **ETAT CIVIL** 02 38 66 10 54 etatcivil@saintjeanleblanc.com
- **CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)** 02 38 66 18 34 ou 35 ccas@saintjeanleblanc.com
- **SCOLAIRE** 02 38 66 10 52 scolaire@saintjeanleblanc.com
- **PETITE ENFANCE** 02 38 66 18 33
- **BIBLIOTHEQUE** 02 38 66 78 44 bibliotheque@saintjeanleblanc.com
- **ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE** 06 13 09 20 79 ecoledemusique@saintjeanleblanc.com
- **VIE ASSOCIATIVE** 02 38 66 86 34 associations@saintjeanleblanc.com
- **LOCATION SALLE** 02 38 51 01 22 location@saintjeanleblanc.com
- **COMMUNICATION** 02 38 66 13 53 communication@saintjeanleblanc.com
- **URBANISME, SERVICES TECHNIQUES, ESPACES VERTS** 02 38 66 06 84
urbanisme@saintjeanleblanc.com, services techniques@saintjeanleblanc.com
- **POLICE MUNICIPALE** 02 38 66 84 52 - 06 26 74 00 05 police municipale@saintjeanleblanc.com

